



Le Kremlin
Bicêtre

GUIDE PRATIQUE

de la rentrée scolaire

2026-2027



ÉCOLE

PÉRISCOLAIRE

RESTAURATION

CENTRES
DE LOISIRS

DÉMARCHES

CONTACTS

Tout savoir **sur la scolarité**
et les activités de votre enfant

@villekb



kremlinbicetre.fr



Chères familles,

La rentrée scolaire est un moment important pour vous comme pour votre enfant. Elle marque le début d'une nouvelle année, faite d'apprentissages, de découvertes, de projets et de nouvelles expériences.

À l'occasion de cette première rentrée de notre mandat, nous souhaitons adresser tous nos vœux de réussite aux élèves et saluer l'engagement de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien : enseignants, équipes éducatives, agents municipaux et parents.

Au Kremlin-Bicêtre, l'éducation et l'accompagnement des familles constituent une priorité. La Ville veille à proposer à votre enfant des conditions d'accueil adaptées, aussi bien pendant le temps scolaire que lors des différents temps périscolaires et extrascolaires.

Ce guide pratique rassemble les principales informations dont vous pouvez avoir besoin au cours de l'année : horaires des écoles, accueil du matin et du soir, restauration scolaire, étude, centre de loisirs du mercredi et des vacances, démarches à effectuer et contacts utiles.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une très belle rentrée et une excellente année scolaire.



Lionel ZINCIROGLU
Maire du Kremlin-Bicêtre



Amandine MADDI
Adjointe au maire chargée des affaires scolaires,
de l'éducation et de la parentalité

La journée DE VOTRE ENFANT

DE L'ÉCOLE AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

La semaine scolaire se déroule les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

La journée de votre enfant est organisée autour de différents temps : temps scolaire, restauration, accueil du matin et du soir, étude et loisirs éducatifs.

Pendant le temps scolaire, votre enfant est placé sous la responsabilité de **l'Éducation nationale**. Avant et après la classe ainsi que pendant la pause méridienne, il est accueilli et encadré par les **équipes municipales**.

HORAIRES DE LA JOURNÉE

ÉCOLES MATERNELLES	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
Accueil du matin 7h30 - 8h20	Accueil du matin 7h30 - 8h20
Classe 8h30 - 11h30	Classe 8h30 - 11h45
Restauration 11h30 - 13h30	Restauration 11h45 - 13h45
Classe 13h30 - 16h30	Classe 13h45 - 16h30
Goûter 16h30 - 17h00	Goûter 16h30 - 17h00
Accueil périscolaire 17h00 - 18h00	Accueil périscolaire ou étude surveillée 17h00 - 18h00
Accueil périscolaire 18h00 - 18h30	Accueil périscolaire (également après l'étude si réservé) 18h00 - 18h30

Le service PÉRISCOLAIRE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Avant la classe

Votre enfant peut être accueilli **dans son école à partir de 7h30**. Des regroupements sont organisés pour les enfants de l'école **Charles Péguy** à **Robert Desnos** et pour les enfants de l'école **Benoît Malon** à **Mohamed Mégrez**.

Après la classe

De 16h30 à 18h30, les équipes d'animation accueillent votre enfant dans les écoles. **Le goûter est servi de 16h30 à 17h00**, avant des activités ludiques et éducatives. Vous pouvez venir chercher votre enfant **à partir de 17h00**.

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire pour les activités périscolaires.

Vous pouvez effectuer vos réservations via le **Compte Citoyen Famille**, **au moins 5 jours à l'avance.**

La Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne participe au financement des activités périscolaires et extrascolaires proposées par la Ville.

LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

La Ville propose également différents dispositifs après la classe :

Clubs « Coup de pouce »

Destinés aux élèves de CP et de CE1, les clubs « Coup de pouce » proposent un accompagnement personnalisé pour renforcer les apprentissages et donner aux enfants davantage de confiance dans leur parcours scolaire. **Votre enfant peut être proposé par son enseignant, avec votre accord.**

L'étude surveillée

Dans les écoles élémentaires, une étude surveillée est proposée de 17h00 à 18h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle permet à votre enfant de bénéficier d'un temps calme pour faire ses devoirs. Les études surveillées sont ouvertes à tous.

La restauration SCOLAIRE

La pause méridienne est un véritable temps éducatif.
Après le repas, votre enfant dispose d'un temps libre et peut participer aux activités proposées par les équipes d'animation.

LES HORAIRES



Écoles maternelles
11h30 – 13h30



Écoles élémentaires
11h45 – 13h45

LES MENUS

Les menus sont élaborés par la **diététicienne-qualificatrice** et préparés par les **cuisiniers de la Ville**, dans le respect des règles de **qualité nutritionnelle**.

Deux menus végétariens sont proposés chaque semaine, et trois une semaine par mois.

La Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne participe au financement des activités périscolaires et extrascolaires proposées par la Ville.



**Les menus sont consultables
sur le site de la Ville**

ALLERGIES ET RÉGIMES PARTICULIERS

Si votre enfant souffre d'une **allergie** ou d'une **maladie chronique**, un **régime particulier** peut être mis en place dans le cadre d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

RÉSERVER UN REPAS

L'inscription est obligatoire pour bénéficier de la restauration scolaire.

Vous pouvez réserver les repas via le **Compte Citoyen Famille**, **au moins 5 jours à l'avance**.

Les centres DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Les centres de loisirs éducatifs proposent à votre enfant **des activités adaptées à son âge et à ses besoins**. Encadrés par des **animateurs professionnels**, les enfants peuvent jouer, découvrir, créer et expérimenter à travers des projets collectifs. Ces activités favorisent leur épanouissement et leur curiosité.

LES MERCREDIS

Les centres de loisirs sont ouverts de 7h30 à 18h30.

Plusieurs formules sont proposées :

JOURNÉE COMPLÈTE

7h30 – 18h30

DEMI-JOURNÉE MATIN + RESTAURATION

7h30 – 13h30

DEMI-JOURNÉE RESTAURATION + APRÈS-MIDI

11h30 – 18h30

🕒 HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil du matin se fait jusqu'à 9h00.

Pour une **arrivée en demi-journée** avec restauration : entre 11h20 et 11h30.

🕒 HORAIRES DE DÉPART

13h20 – 13h30 pour les enfants inscrits le matin.

17h00 – 18h30 pour les enfants inscrits l'après-midi ou à la journée.

LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances, les centres de loisirs fonctionnent uniquement à la journée, de 7h30 à 18h30.

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire pour les centres de loisirs.

Vous pouvez effectuer vos réservations via le **Compte Citoyen Famille, au moins 3 semaines à l'avance pour les vacances scolaires.**

🔑 À NOTER : Si votre enfant est scolarisé dans une autre commune ou dans une école privée, il peut également fréquenter les centres de loisirs de la Ville les mercredis après-midi et pendant les vacances, sous réserve d'inscription.

Pour toute question : enfedu@ville-kremlin-bicetre.fr

Mes démarches

FAMILLE



LE QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial permet à la Ville d'**appliquer une tarification adaptée aux ressources de votre famille**. Pour faire calculer votre quotient familial, **transmettez votre avis d'imposition 2026 sur vos revenus 2025 avant le 20 septembre 2026**.

Deux possibilités : ✉ **par email : comptecitoyen@ville-kremlin-bicetre.fr**
📍 **à l'accueil de la mairie : 1, place Jean-Jaurès**



ATTENTION : seul l'avis d'imposition est accepté. L'avis de situation déclarative ne peut pas être pris en compte. **Après le 20 septembre, le QF 13, correspondant au tarif le plus élevé, sera appliqué sans effet rétroactif.**

Toute réservation effectuée hors délai entraîne une majoration de 30 % du tarif pour les activités périscolaires et de 50 % pour les activités extrascolaires

LE COMPTE CITOYEN FAMILLE

Votre espace famille, accessible 24h/24 et 7j/7.

Le Compte Citoyen Famille vous permet de gérer les **principales démarches liées à la scolarité et aux activités de votre enfant**.

En un clic, vous pouvez :

- › inscrire votre enfant à la restauration ;
- › inscrire votre enfant aux accueils du matin et du soir ;
- › réserver l'étude ;
- › inscrire votre enfant au centre de loisirs ;
- › consulter, modifier ou annuler vos réservations ;
- › payer vos factures en ligne.

COMMENT SE CONNECTER ?



Vous n'avez pas vos identifiants ?

Écrivez à : comptecitoyen@ville-kremlin-bicetre.fr

IMPORTANT : Pensez à remplir et remettre les deux fiches de renseignements ci-jointes avant le 4 septembre.

Elles sont obligatoires pour la fréquentation des activités périscolaires et extrascolaires.

Mes contacts

POUR L'ÉCOLE

LES ÉCOLES

Écoles maternelles

Mohamed-Megrez

49, rue Benoît-Malon
01 46 58 40 25
ce.0942386h@ac-creteil.fr

Pauline-Kergomard

10, rue Benoît-Malon
01 46 58 11 28
ce.0941136Z@ac-creteil.fr

Jean-Zay

27, rue de la Convention
01 46 72 78 60
ce.0941854E@ac-creteil.fr

Robert-Desnos

3/7, rue Paul-Lafargue
01 45 15 00 82
ce.0942108F@ac-creteil.fr

Suzanne-Buisson

31-35, rue Anatole-France
01 46 70 63 61
ce.0940419V@ac-creteil.fr

Écoles élémentaires

Benoît-Malon

2, rue Jean-Mermoz
01 49 60 17 30
ce.0940565D@ac-creteil.fr

Charles-Péguy

3 bis, rue de Verdun
01 46 72 66 77
ce.0940151D@ac-creteil.fr

Pierre-Brossolette

3, rue Pierre-Brossolette
01 53 14 59 71
ce.0940361G@ac-creteil.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Écoles maternelles

Mohamed-Megrez

49, rue Benoît-Malon
01 46 58 89 22

Jean-Zay

27, rue de la Convention
06 16 92 90 36

Pauline-Kergomard

10, rue Benoît-Malon
01 46 58 53 55

Robert-Desnos

3/7, rue Paul-Lafargue
01 45 15 52 24

Suzanne-Buisson

31-35, rue Anatole-France
01 46 70 02 80

Écoles élémentaires

Benoît-Malon - élémentaire

2, rue Jean-Mermoz
01 49 60 17 36

Charles-Péguy / Aimé-Césaire

3, boulevard Chastenet-de-Géry
01 43 90 17 49

Pierre-Brossolette

18 bis, rue du 14-Juillet
01 53 14 59 74

PMI

24, rue du 14-Juillet
01 49 58 43 15

MÉDECINE SCOLAIRE

1, rue Jean-Mermoz
01 49 60 17 32

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

01 49 60 17 34

ÉDUCATION NATIONALE

Inspection de l'Éducation nationale

Circonscription d'Arcueil,
Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly
64 avenue de la Convention
94110 Arcueil
01 78 68 23 90
ce.0940928y@ac-creteil.fr

UNE QUESTION ?

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE

Sur rendez-vous

01 45 15 55 55
enfedu@ville-kremlin-bicetre.fr

Retrouvez toutes
les informations sur
kremlinbicetre.fr

